

LE LOBBY LE PLUS PUISSANT DE FRANCE ? NI LE PATRONAT NI LES AGRICULTEURS, MAIS LES HOMMES CENSÉS SERVIR L'INTÉRÊT GÉNÉRAL, COALISÉS AUTOUR DE LEUR SEULE RENTE DE SITUATION. CINQ MILLIONS DE FONCTIONNAIRES BIEN ORGANISÉS QUI, ANNÉE APRÈS ANNÉE, ONT CONQUIS DE NOUVEAUX AVANTAGES, AVANT DE PARALYSER TOUS LES GOUVERNEMENTS OU PRESQUE. TEL EST LE THÈME DU DERNIER LIVRE SIGNÉ D'AGNÈS VERDIER-MOLINIÉ, DIRECTRICE DE LA FONDATION DE RECHERCHE IFRAP.



CREDITPHOTO

AGNÈS VERDIER-MOLINIÉ

« Les fonctionnaires contre l'État »

On a parlé récemment de la puissance du lobby pharmaceutique mais, pour Agnès Verdier-Molinié, directrice de la fondation iFRAP, « *le plus puissant lobby de France est de loin le lobby public* ». Ce lobby bloque au quotidien les réformes dont la France a besoin. Soit en les orientant à son profit soit en les sabotant purement et simplement. Les fonctionnaires se retournent ainsi contre l'intérêt général et contre l'État. L'auteur reconnaît que tous les fonctionnaires ne sont pas responsables de cet état de fait et qu'un certain nombre garde l'intérêt général chevillé au corps. Mais, ceux-là « *n'ont a priori pas besoin d'emploi à vie et de surprotection pour bien faire leur travail* », conclut-elle.

Couvert par une alliance objective entre la haute fonction publique, qui veut notamment pouvoir continuer à faire de la politique à l'abri du parachute public, et les syn-

dicats ultra-subsventionnés par le public, le lobby public passe toute son énergie à défendre ses acquis. Résultat : nous avons en France un système qui, avec le plus fort taux de dépenses publiques (55 % du PIB en 2009), produit des services publics chers et pas toujours performants et aussi, paradoxalement, « *beaucoup de mal-être chez ses agents* » comme ils le disent eux-mêmes, affirme Agnès Verdier-Molinié.

Pour l'auteur, « *la rigidité de notre système public français a atteint ses limites* ». Tous les autres grands pays d'Europe ont réussi à réduire leur nombre de fonctionnaires et à réformer leur statut. Sur l'ensemble de notre produit intérieur brut, 13 % sont utilisés en France aux dépenses de personnels. Dans les pays comparables, c'est plutôt 9 %. En France, nous avons 30 % de fonctionnaires de plus que l'Allemagne. Au plus fort de la crise des dettes publiques en Europe, nombre de pays ont gelé les salaires pu-

blics, voire les ont baissés.

En France, « *le lobby public a encore obtenu de très bons résultats* », affirme Agnès Verdier-Molinié puisque, en juillet dernier, en pleine crise de la dette, la France a été le seul pays à augmenter, pour un milliard d'euros, ses dépenses de personnel, relevant le point d'indice d'un demi-point... La révision générale des politiques publiques a été aussi détournée de son objectif initial qui était de faire des économies sur les dépenses publiques : « *On supprime des postes mais on dépense de plus en plus en salaires et primes* » explique-t-elle. « *La réforme des retraites a été aussi réduite à un simple ajustement grâce aux grèves et manifestations très actives des salariés du secteur public* », précise encore l'auteur.

À l'heure actuelle, il n'y a pas, en France, de véritable contre-pouvoir au lobby public. La Cour des comptes, qui fait un travail remarquable, n'a malheureusement

Agnès Verdier-Molinié

LES FONCTIONNAIRES CONTRE L'ÉTAT

LE GRAND SABOTAGE

Albin Michel ■

at »

que peu d'impact sur les politiques publiques et il semble que, selon Agnès Verdier-Molinié, « quand on essaie d'aborder sans tabou la question de l'emploi à vie par exemple, cela soit considéré comme un crime de lèse-majesté... Pourquoi ne pourrait-on pas dire qu'un service public peut aussi être rendu hors de tout statut ou monopole public ? C'est d'ailleurs déjà le cas puisque cliniques privées ou écoles privées délivrent des services publics sans avoir d'emploi à vie des personnels ».

La première proposition du livre consiste à doter les fonctionnaires qui ne sont pas dans la justice, la défense, la police... d'un contrat de travail classique comme les autres salariés. La deuxième proposition est que tout agent public qui souhaite entrer en politique, dans un cabinet ministériel, ou travailler dans une entreprise publique ou privée, démissionne. Le troisième objectif serait de sevrer les syndicats français de leur trop grande addiction à la manne pu-

blique. À court terme évidemment, comme le propose d'ailleurs la Cour des comptes, « il faut geler les salaires des agents publics et trouver un moyen de juguler les embauches de manière plus efficace notamment dans les collectivités locales. Mais pour tout cela, il faudra surmonter bien des tabous ! »

La Propriété Privée Rurale : Vous parlez toujours dans votre livre du lobby public ou de l'administration. Les fonctionnaires sont-ils tous mauvais pour vous ?

Agnès Verdier-Molinié :

Évidemment non. Le système ne tient d'ailleurs que parce que nombre d'entre eux le font marcher tant bien que mal. Ceux-là aussi sont en train de se démobiliser. Combien de fonctionnaires écrivent des rapports qui ne seront jamais lus, combien sont dans des placards sans aucun travail à effectuer ? Malgré cela, il semble que la question de l'emploi reste taboue...

Finalement, vous attaquez les fonctionnaires ou vous les défendez ?

A.V.M. : Ni l'un ni l'autre, je dis dans mon livre que la collectivité française a besoin d'une administration efficace tournée vers le service du public et un service public moderne. Une administration du futur avec des fonctionnaires qui ne soient plus enfermés dans la rigidité de règles d'un autre âge qui, au final, les rendent moins heureux et méfiants par rapport aux défis que nous avons à relever ensemble. La France est le seul pays à garantir encore l'emploi à vie à plus de 20 % de la population active. 20 % qui vivent à part du reste de la population. Tous les autres pays sont passés à une gestion plus flexible qui fait que les carrières sont plus mobiles entre public et privé et que les deux vivent vraiment ensemble.

Ce que vous dites semble aller à l'encontre de la négociation sur la titularisation des contractuels ?

A.V.M. : Les contractuels sont très mal traités dans l'administration aujourd'hui et j'y consacre d'ailleurs un chapitre dans le livre. Ils sont considérés comme inférieurs par les titulaires. Cette situation ne peut pas durer, mais l'approche qu'a le gouvernement sur ce dossier est exactement l'inverse de ce qu'il faudrait faire et je m'éton-

ne d'ailleurs que Georges Tron (NDLR : le secrétaire d'État chargé de la fonction publique) s'y fourvoie. Tous les précédents plans de titularisation ont échoué et on a embauché derrière encore plus de contractuels. La fonction publique du futur serait une fonction publique avec surtout des contractuels. Et non l'inverse. Étrangement le gouvernement choisit là une politique qui va encore coûter au moins un milliard d'euros de dépenses supplémentaires rien qu'en cotisations de retraites supplémentaires. Quand on parle d'économies...

Alors, Nicolas Sarkozy a-t-il échoué dans sa réforme de l'État ?

A.V.M. : Le lobby public a réussi à dérouter totalement la révision générale des politiques publiques. La « RGPP » existe toujours en termes de communication mais la Cour des comptes elle-même montre qu'à peine deux ou trois milliards ont été vraiment économisés... les suppressions de postes sont là en affichage, comme dans l'Éducation nationale par exemple mais en réalité, on a le même nombre de personnels aujourd'hui qu'en 2002... C'est doublement nocif car il y a tout autant de moyens mais un affichage en communication de moins de moyens... Le citoyen est perdu et les syndicats s'en donnent à cœur joie. On peut toujours hurler au manque de moyens mais, dans un pays qui consacre 55 % de sa richesse annuelle au secteur public, n'est-ce pas un peu limité comme vision ?

Pourtant, les syndicats n'arrêtent pas de dénoncer la « casse du service public »...

A.V.M. : Oui, les syndicats sont loin d'être neutres. Ils ont adopté depuis longtemps en France la position de défendre le secteur public et ses agents avant tout. Pour une raison très pragmatique qui est que l'essentiel de leurs moyens – plus d'un milliard d'euros annuel – vient de subventions publiques et de mises à disposition de fonctionnaires ou de salariés des entreprises publiques. Les syndicats n'ont plus aucune raison de défendre les rares 2 % de salariés du privé qui sont encore leurs adhérents alors que ceux du public qui travaillent pour eux sont si réactifs. On l'a bien vu sur la réforme des retraites. Par ailleurs, et c'est une particularité française, une alliance objective s'est faite entre haute administration et syndicats qui, sans être proches officiellement, se confortent l'un l'autre dans leurs privilèges.

Pour en savoir plus :

Les Fonctionnaires contre l'État - Le grand sabotage, par Agnès Verdier Molinié, Albin Michel, 2011.

Propos recueillis par Bruno Ronssin